AR PREFECTURE

047-200068930-20200924-2020D_110_STE-DE Regu le 01/10/2020



RAPPORT ANNUEL 2019

sur le service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

Rapport établi conformément à la Loi N°95-101 du 02/021995, dite loi Barnier, et au Décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015







INDICATEURS TECHNIQUES

| | Territoire et organisation du service | _1 | |
|------------------------|---------------------------------------|----|--|
| | Collectes et traitements des matières | 2 | |
| | Bilan des tonnages | 6 | |
| | Prévention et informations diverses | 7 | |
| INDICATEURS FINANCIERS | | | |
| | Charges, produits et coût du service | 8 | |
| | Performances financières du service | 9 | |
| BILAN | | | |
| | Objectifs et perspectives | 10 | |

Territoire et organisation du service



FUMEL VALLÉE DU LOT

Consequence of the control of the co

Carte 1: Territoire de Fumel Vallée du Lot

Présentation et compétences

Située en région Nouvelle-Aquitaine dans le département du Lot-et-Garonne (47), Fumel Vallée du Lot regroupe 27 communes et 24507 habitants. Elle fut créée en 2017 suite à la fusion de deux collectivités : Fumel Communauté (FC) qui comptait 19 communes et 18675 habitants et la Communauté de Communes de Penne d'Agenais qui comptait 8 communes et 6678 habitants. Elle possède la compétence collecte, élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés.

Personnel du service

La totalité du service de collecte des déchets de Fumel Communauté est assuré en **régie**. Au total, le service environnement emploie **28 personnes**:



1 directeur des services techniques

1 responsable de service

1 responsable adjoint

11 agents pour la collecte des ordures ménagères

2 agents pour la collecte des recyclables

4 agents polyvalents

4 agents de déchetterie

2 agents pour le transport de bennes

2 agents espaces verts

1 mécanicien

Moyens techniques

Parc roulant de la régie de collecte:



6 camions à benne compactrice pour la collecte des ordures ménagères (4 bennes pour la collecte + 2 de remplacement)

2 camions bennes pour la rotation et le transport des bennes de déchetterie

2 camions grue pour la collecte du tri sélectif, des encombrants/ferraille et des branchages

1 véhicule utilitaire pour les espaces verts

1 camion pour la location des bennes

Équipements de collecte:



1000 bacs roulants 770 litres pour la collecte des OM **50 bacs roulants** 770 litres pour la collecte des EMR



373 colonnes réparties sur 102 Points Tri (146 emballages, 103 papiers et 124 verres)



4 déchetteries: Blanquefort-sur-Briolance, Montayral, Penne d'Agenais et Tournon d'Agenais.

Organisation générale de la collecte

- Ordures ménagères résiduelles (OMR) : Collecte en porte à porte sur tout le territoire.
- Emballages ménagers recyclables (EMR), verre, papier: Apport volontaire sur tout le territoire.
- **Encombrants / ferraille**: collecte mensuelle sur rendez-vous sur tout le territoire ou apport volontaire en déchetterie.
- **Déchets verts**: collecte mensuelle en porte à porte dans les zones agglomérées et sur rendez-vous sur le reste du territoire ou apport volontaire en déchetterie.
- Cartons, bois, mobilier, déchets électroniques, lampes, huiles minérales, huiles alimentaires, déchets ménagers spéciaux, déchets de soins, piles, radiographies, cartouches d'imprimantes, capsules Nespresso, tout-venant: apport volontaire en déchetterie.

047-200068930-20200924-2020D_110_STE-DE

Collectes et traitements des matières



Recu le 01/10/2020

AR PREFECTURE

ORDURES MÉNAGÈRES **RÉSIDUELLES**

Collecte

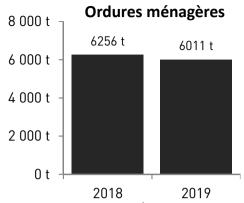
La collecte des OMR se décompose en 20 tournées (14 tournées en porte-àporte et 6 tournées pour la collecte des bacs 770 l) qui se déroulent entre 6h et 12h30 afin que chaque zone du territoire puisse bénéficier d'une collecte en porte à porte par semaine.

En été, la régie organise 2 tournées supplémentaires pour assurer la collecte du surplus d'OMR généré par l'activité touristique sur le territoire.

| Jour de collecte | Commune |
|------------------|--|
| Lundi | Fumel, Penne d'Agenais (Z1) |
| Mardi | Montayral, Trentels, Saint-Sylvestre-sur-Lot (Z1) |
| Mercredi | Auradou, Blanquefort-sur-Briolance, Frespech, Lacapelle-Biron, Massels, Massoulès, Saint-Front- sur-Lémance, Saint-Georges, Sauveterre-la- Lémance, Trémons |
| Jeudi | Condezaygues, Courbiac, Cuzorn, Dausse, Masquières, Penne d'Agenais (Z2), Thézac, Tournon d'Agenais |
| Vendredi | Anthé, Bourlens, Cazideroque, Monsempron-Libos, Saint-Sylvestre-sur-Lot (Z2), Saint-Vite |

Une fois collectées, les OMR collectées sur l'ancien territoire de Fumel Communauté sont stockées au quai de transfert de Fumel (lieu dit Cammas), propriété de ValOrizon. Les OMR collectées sur l'ancien territoire de la CC de Penne d'Agenais sont directement acheminées vers l'installation de stockage des déchets non-dangereux (ISDND) de l'Albié à Monflanguin (47), site géré par ValOrizon.

En 2019, la régie a collecté 6 011 tonnes d'OMR, soit 245 kg/hab/an.



Graphique 1: Évolution des tonnages d'OMR collectés entre 2018 et 2019

Traitement

Les OMR stockées au quai de transfert sont ensuite acheminées vers leur destination finale: l'(ISDND) de l'albié à Monflanguin (47) (site gérée par ValOrizon), où elles sont enfouies. Le transport entre le quai de transfert et le site d'enfouissement est assuré par les Transports Marty Michel (Boé, 47).

Le coût de l'enfouissement d'1 tonne d'OMR est facturé 104,78 € TTC par ValOrizon.



Ci-dessus: Casier de stockage à l'ISDND de Monflanquin (47)



LE SYNDICAT VALORIZON

ValOrizon, Syndicat mixte de valorisation et de traitement des déchets ménagers de Lot-et-Garonne (anciennement le SMIVAL 47) gère le traitement des OMR, du tout-venant, des déchets verts et des EMR de Fumel Vallée du Lot. Il est également propriétaire du quai de transfert de Fumel.

Collectes et traitements des matières



TRI SÉLECTIF



Collecte

La collecte du tri sélectif s'effectue en apport volontaire via les 117 « Points tri » répartis sur l'ensemble du territoire. Elle concerne les EMR, le verre et le papier. Le vidage des colonnes d'EMR est effectué toutes les semaines. Le vidages des colonnes verre et papier est effectué tous les 15 jours pour les bornes à fort taux de remplissage et toutes les 5 semaines pour les autres bornes.

En 2019, la régie a collecté :

- 468 t d'EMR, soit 19,1 kg/hab/an;
- 780 t de verre, soit 32 kg/hab/an
 469 t de papier, soit 19,2 kg/hab/an.

tonnages de matières recyclables collectés entre 900 t 2018 et 2019 780 t 744 t 800 t 700 t 600 t 468 t 464 t 469 t 424 t 500 t 400 t 300 t 200 t 100 t 2018 0 t **FMR** Verre **Papier**

Traitement

EMR

Un fois collectés, les EMR sont stockés au quai de transfert de Fumel avant d'être acheminés vers le centre de tri de Catus (46) géré par le SYDED du Lot. Le tri d'1 tonne d'EMR est facturé 235€ HT. Chaque matière triée est ensuite revendue à un recycleur. Voici les matières recyclées en 2019 dans les centres de tri de Catus :

Métaux

- Acier: 26,57 tonnes (reprises par Paprec (Mercuès, 46) à Catus
- Aluminium: 2 tonnes (reprises Coved (Toulouse, 31) à Catus

Fibres

- Papier cartonné complexé (PCC): 5,87 tonnes (0 tonnes reprise par ETS Soulard (Villeneuve/Lot, 47), aucun enlèvement en 2018 à Catus et 4,90 t reprises Révipac (Paris, 75) à Nicole)
- Papier cartonné non complexé (PCNC): 80,92 tonnes (tonnes reprises par ETS Soulard (Villeneuve/Lot, 47) à Catus

Plastiques

- PET: 45,30 tonnes (reprises par Coved (Toulouse, 31) à Catus)
- Mix PEHD: 46,45 tonnes (reprises par Coved (Toulouse, 31) à Catus)
- Films plastiques: 6,8 tonnes reprises par Coved (Toulouse, 31) à Catus)

Refus de tri: 152 tonnes sur les 393 tonnes collectées (incinérés à l'UIOM (Brive, 19) à Catus

> Verre

Graphique 2: Évolution des

Le verre collecté transite par le quai de transfert de Fumel. Il est ensuite acheminé par un transporteur affrété par le repreneur O-I Manufacturing France jusqu'au centre de tri du verre à Izon (33) et recyclé ensuite juste à côté, à la verrerie de Vayres (33).

> Papier

Les papiers collectés par Fumel Vallée du Lot transitent par le quai de transfert de Fumel et sont apportés en double benne à Villeneuve/Lot (47) pour être valorisés par les Ets Soulard puis envoyés dans des usines de recyclage.

SOUTIENS POUR LE TRI SÉLECTIF

La collecte des emballages est soutenue par l'ecoorganisme CITEO dans le cadres du Contrat pour l'action et la performance (CAP) – Barème F. La collecte des papiers bénéficie elle aussi d'un soutien à la tonne triée.



Collectes et traitements des matières



DÉCHETTERIES



Collecte

Les 4 déchetteries du territoire sont accessibles gratuitement à tous les administrés de Fumel Vallée du Lot, ainsi qu'aux habitants de 4 communes limitrophes situées dans le département du Lot: Mauroux, Soturac, Saux, Saint-Matré. Les utilisateurs doivent se munir d'un badge pour accéder aux sites. Les professionnels qui payent la Redevance Spéciale disposent également d'un accès en déchetterie.



Carte 2: Localisation des déchetteries

| | Montayral | Blanquefort/ Briolance | Tournon d'Agenais | Penne d'Agenais |
|----------|--|---|---|---|
| | ZA du Haut-Agenais 47500 MONTAYRAL Tél: 05 53 41 31 40 | les Bugarels 47500 BLANQUEFORT /BRIOLANCE Tél: 05 53 49 39 02 | Franquet 47370 TOURNON D'AGENAIS Tél: 05 53 36 75 59 | Ferrié 47140 PENNE D'AGENAIS Tél: 05 53 41 37 62 |
| Lundi | 8h-12h 14h-18h | - | 8h-12h 14h-18h | 8h-12h 14h-18h |
| Mardi | 8h-12h 14h-18h | 8h-12h 14h-18h | - | 8h-12h 14h-18h |
| Mercredi | 8h-12h 14h-18h | - | 8h-12h 14h-18h | 8h-12h 14h-18h |
| Jeudi | 8h-12h 14h-18h | 14h-18h | - | 8h-12h 14h-18h |
| Vendredi | 8h-12h 14h-18h | + | + | 14h-18h |
| Samedi | 8h-12h 14h-18h | 8h-12h 14h-18h | 8h-12h | 8h-12h 14h-18h |

Déchets collectés en benne de 30 m³: Tout-venant (encombrants non recyclables: incinéré); Déchets végétaux; Ferraille; Bois; Cartons bruns; Déchets d'Equipement Electriques et Electroniques (D3E) hors froid; Mobilier.

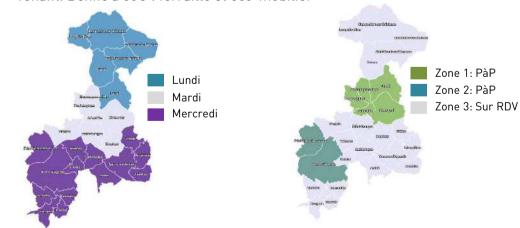
Déchets collectés en bennes de 12 m³ : Gravats avec terre et sans terre.

Déchets collectés sur des aires spécifiques:

- -Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (D3E) : aire bétonnée et box métalliques ;
- Huiles minérales: cuve ;
- Huiles végétales : bidons de 200 litres ;
- Batteries: box plastiques;
- Peintures: box plastiques;
- Piles, DMS, cartouches d'encre : local fermé ;
- Déchets d'Activité de Soin à Risque Infectieux (DASRI): local fermé et carrelé (DASRI apportés par les particuliers dans des boîtes sécurisées) ;
- Radiographies argentiques et numériques ;
- Capsules Nespresso: bacs de 120 litres.

Déchets également collectés en porte à porte

- Encombrants/ferraille: Un service de collecte mensuelle des encombrants/ferraille est organisé sur prise de rendez-vous.
- Déchets végétaux: Une collecte des déchets végétaux en porte à porte est organisée 1 fois par mois dans les zones agglomérées (Fumel, Montayral, Monsempron-Libos, Saint-Vite et Penne d'Agenais, Saint-Sylvestre-sur-Lot). Sur le reste du territoire, les déchets verts peuvent être collectés sur rendez-vous.
- Location de bennes 8m³: Les administrés ont la possibilité de louer des bennes de 8m³ pour y déposer certains types de déchets qui doivent préalablement être triés. Benne à 120€ : déchets végétaux, bois et toutvenant. Benne à 80€ : ferraille et éco-mobilier



Carte 3: Secteurs de collecte des encombrants / ferrailles

Carte 4: Secteurs de collecte des déchets verts

Collectes et traitements des matières

DÉCHETTERIES



Tonnages collectés et traitement

| Déchet | Transport | Repreneur | Filière de traitement | Tonnages | Ratio (kg/hab.) |
|---------------------|--|--|---|----------|-----------------|
| Tout-venant | Transports Marty Michel / Fumel Vallée du Lot | VALORIZON | Enfouissement à Montech (82) et Monflanquin (47) | 1836,22 | 74,93 kg/hab |
| Gravats | Fumel Vallée du Lot | Solutions locales | Enfouissement solution locale (remblais) | 1520 | 62 kg/hab |
| Déchets végétaux | Fumel Vallée du Lot | VALORIZON / BRF Systèmes | Compostage à Monflanquin (47) / Broyage à Saint-Georges (47) | 4299,46 | 175,44 kg/hab |
| Ferrailles | Fumel Vallée du Lot | Brangé environnement | Recyclage à Bias (47) | 503,43 | 20,45 kg/hab |
| Bois | Fumel Vallée du Lot | Orsettig / Séosse Eco- Transformation | Recyclage à Sainte-Radegonde (47) / Recyclage à Boé (47) | 1100,82 | 44,92 kg/hab |
| Cartons bruns | Fumel Vallée du Lot | Ets Soulard | Recyclage à Villeneuve-sur-Lot (47) | 351,10 | 14,33 kg/hab |
| D3E | Eco-Systèmes | Eco-Sytèmes | Recyclage et incinération | 329,44 | 13,44 kg/hab |
| Huiles minérales | Sevia | Sevia | Recyclage à Bordeaux (33) | 17 | 0,70 kg/hab |
| Huiles alimentaires | Dielix Ecogras Service | Dielix Ecogras Service | Recyclage | 1 | - |
| DMS | SIAP / Chimirec Dargelos | SIAP / Chimirec Dargelos | Recyclage et incinération à Bassens (33) | 25,92 | 1,06 kg/hab |
| Piles | Paprec | Paprec Cestas (33) | Recyclage et incinération à Mercuès (46) | 2,84 | - |
| DASRI | Hygi-santé | DASTRI | Recyclage et incinération à Bassens (33) | NC | - |
| Cartouches d'encre | Core Landes Pyrénées | Core Landes Pyrénées | Recyclage à Seignosse (40) | NC | - |
| | | | TOTAL | 10992 | 409 |

Soutiens

Plusieurs Eco-Organismes soutiennent le recyclage de certains déchets de déchetterie. Fumel Vallée du Lot travaille avec Eco-systèmes pour le recyclage des D3E, avec Dastri pour le recyclage des déchets de soins, et avec Eco-mobilier pour le recyclage des meubles.







Bilan des tonnages

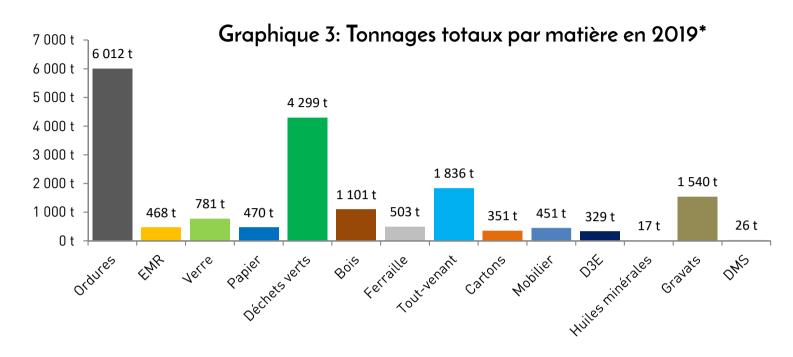




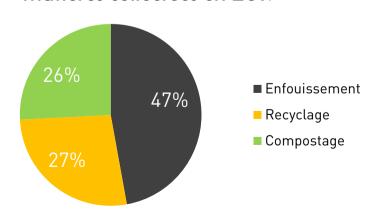
7888 tonnes collectées sur les tournées



9089 tonnes collectées en déchetterie*



Graphique 4: Mode de traitement des matières collectées en 2019*



Tonnage total des déchets collectés sur le territoire de Fumel Vallée du Lot en 2019*:

16 977 tonnes, soit 693 kg/hab/an

53% des matières collectées sont valorisées

Prévention et informations diverses

047-200068930-20200924-2020D_110_STE-DE Recu le 01/10/2020

AR PREFECTURE



Prévention

Vente de composteurs

Fumel Vallée du Lot met à disposition des administrés des composteurs de 400 litres et de 600 litres contre une contribution de 10€ et 15€ respectivement pour chaque modèle. En 2019, 51 composteurs de jardin ont été vendus.



Collecte des textiles, linges et chaussures (TLC)

LE RELAIS

Des bornes destinées à la collecte des TLC sont réparties sur l'ensemble du territoire grâce à un partenariat entre Fumel Vallée du Lot et l'organisme « Le Relais »

Déchets des professionnels

La collectivité collecte les déchets des professionnels assimilés aux ordures ménagères dans la mesure où ils ne font pas appel à des dispositions techniques particulières.

Pour bénéficier de cette collecte, les professionnels doivent s'acquitter de la **Redevance Spéciale** (RS). Son montant est basé sur la quantité d'OMR présentée à la collecte par le professionnel. Jusqu'à 400 litres d'OMR par semaine, le professionnel paie le forfait minimum de 75 \oplus par an. Au-delà de 400 litres par semaine, le montant est calculé en fonction du nombre de bacs dont dispose le professionnel et de la fréquence de collecte de ces bacs. Ainsi, chaque bac collecté une fois par semaine sera facturé 150 \oplus par an, et 300 \oplus s'il est collecté deux fois par semaine. A noter que les professionnels doivent acheter leur(s) bac(s) dont le volume ne doit pas excéder 770 litres. Le forfait comprend également:

- L'accès aux déchetteries du territoire.
- La collecte des cartons bruns au porte-à-porte une fois par semaine dans la zone agglomérée et mise en place de 4 bennes de 8m³ sur des zones commerciales.

Autre prestation: Collecte spécifique du supermarché E.Leclerc qui possède un compacteur.

Emploi et conditions de travail

Au sein du service tous les agents sont titulaires ou stagiaires de la fonction publique. De manière exceptionnelle des contractuels remplacent les agents en arrêt de travail.

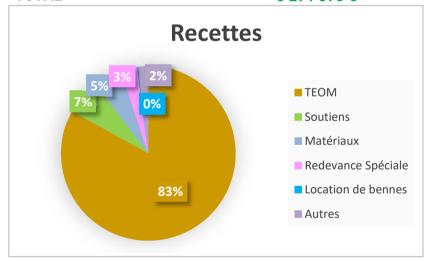
Par ailleurs, l'été, pour compenser le personnel en congés, ce sont 8 contractuels qui ont été embauchés pour la collecte.

épenses, recettes et investissements

Fonctionnement recettes

La TEOM constitue la principale ressource financière du service environnement de Fumel Vallée du Lot. Le taux de la TEOM est fixé à 10.90% sur l'ensemble du territoire.

| Recettes | | | |
|--------------------|-------------|--|--|
| TEOM | 2 717 920 € | | |
| Soutiens | 213 695 € | | |
| Matériaux | 171 508 € | | |
| Redevance Spéciale | 98 304 € | | |
| Location bennes | 6 040 € | | |
| Autres | 64 406 € | | |
| TOTAL | 3 271 873 € | | |



Investissements

| Investissements | 5 |
|--|----------------------|
| Véhicules Achats colonnes et contenants | 32 652 € 48 401 € |
| TOTAL | 81 053 € |

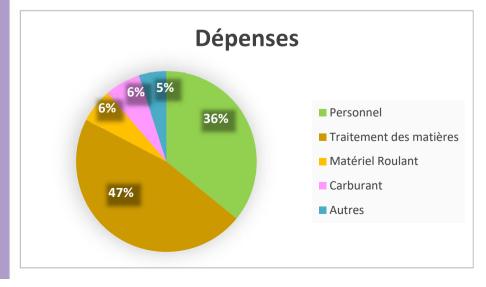


Fonctionnement dépenses

Les dépenses de fonctionnement comprennent :

- les charges fonctionnelles de structure : les amortissements, les frais de personnel (encadrements, comptable et mécaniciens) et de communication;
- les charges techniques de collecte (en régie) : frais de personnel, de carburant et les frais liés aux véhicules (entretien, assurances...) ;
- les charges techniques de traitement : enfouissement, compostage, recyclage, frais de transport, etc.

| Dépenses | | |
|-------------------------|-------------|--|
| Personnel | 931 590 € | |
| Traitement des matières | 1 214 351 € | |
| Matériel roulant | 156 974 € | |
| Carburant | 164 556 € | |
| Autres | 128 962 € | |
| TOTAL | 2 596 432 € | |



AR PREFECTURE

047-200068930-20200924-2020D_110_STE-DE Regu le 01/10/2020

FUMEL VALLÉE DU LOT

Détail des recettes

Détail des recettes

| Ventes de matériaux | | | |
|-------------------------------|----------|--|--|
| Collecte sélective | | | |
| Verre | 19 034€ | | |
| Papier | 23 520€ | | |
| Matières du centre de tri | | | |
| DEEE | 24 692€ | | |
| Divers emballages et matières | 23 137€ | | |
| Déchetteries | | | |
| Cartons brun | 15 810€ | | |
| Ferraille | 65 315€ | | |
| TOTAL | 171 508€ | | |

| Sou | tiens |
|--------------|----------|
| Citéo | 196 405€ |
| Eco-mobilier | 17 290€ |
| TOTAL | 213 695€ |

Objectifs et perspectives



Bilan de 2019

- Harmonisation de la Redevance Spéciale et des tarifs d'accès en déchetterie aux professionnels pour le prochain exercice 2019-2020
- Renouvellement du stock de composteurs
- Lancement de l'élaboration du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLDPMA) en lien avec Valorizon
- Lancement de l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) en lien avec « territoire d'énergie » (ancien SDEE47)
- Changement de l'équipe encadrante du service

Perspectives pour 2020

- Mise aux normes de la déchetterie de Montayral
- Harmonisation de la Redevance Spéciale et des tarifs d'accès en déchetterie aux professionnels pour l'exercice 2020-2021
- Verbalisation pour la lutte contre les dépôts sauvages
- Inciter les établissements publics à la mise en place de structures de compostage collectif
- Etablir le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLDPMA)
- Conclusions de l'étude sur la mise en place de la redevance/taxe incitative
- Conclusions de l'étude sur le tri à la source des bio déchets

Pour tout complément d'information vous pouvez contacter le service Environnement de Fumel Vallée du Lot à l'adresse suivante:

ccfl@cc-dufumelois.fr

Prévention

Poursuite de la vente des composteurs

Réflexion sur la réforme de la Redevance Spéciale

- Obligation légale de facturer le coût aidé réel du service fourni
- · Simplification du système de facturation
- · Inciter les professionnels à trier leurs déchets